

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un jeune Aigle de Bonelli retrouvé mort dans le Parc naturel régional des Alpilles De fortes suspicions de tirs sont avancées

Le 11 décembre 2013, Bouches-du-Rhône



© Cécile Ponchon – CEN PACA

Un jeune Aigle de Bonelli a été retrouvé mort à Saint-Rémy-de-Provence, dans le Parc naturel régional des Alpilles (13). De fortes suspicions de tirs sont avancées. L'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est en charge de l'enquête judiciaire.

Le jeune rapace avait été bagué en mai 2013, quelques semaines après sa naissance dans un massif voisin. Il fréquentait les Alpilles depuis novembre.

Alors que l'Aigle de Bonelli est particulièrement menacé et fait l'objet de toutes les attentions, cet événement choque tous les acteurs de la biodiversité qui œuvrent ensemble de longue

date pour la protection de cette espèce emblématique du territoire. Il s'agit là d'un acte illégal de braconnage qui porte atteinte à cette espèce rare. C'est pourquoi une plainte contre X pour destruction d'espèce protégée a été déposée par le Parc naturel régional (PNR) des Alpilles, le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) et la commune de Saint-Rémy-de-Provence. De plus, les associations de chasse, au travers du Groupement d'intérêt cynégétique (GIC) des Alpilles, et la Ligue pour la protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA) condamnent fermement cet acte de braconnage.

Cet acte irresponsable survient dans un contexte de forte mobilisation pour la protection des oiseaux dans le parc des Alpilles au travers du programme européen « Life des Alpilles ». En effet, l'Union européenne, l'Etat, le Conseil régional de PACA et le Conseil général des Bouches-du-Rhône viennent de s'engager dans un programme d'envergure porté par le PNR des Alpilles aux côtés de plusieurs partenaires, dont le CEN PACA, coordinateur du Plan National d'Actions Aigle de Bonelli en PACA, la LPO PACA et le GIC des Alpilles. Il s'agit de concilier biodiversité et activités humaines, notamment par la gestion intégrée des habitats de 13 espèces d'oiseaux. Parmi ces espèces rares et emblématiques, l'Aigle de Bonelli est une figure de proue. Cette espèce est l'une des plus rares en France, c'est pourquoi elle fait l'objet d'un Plan National d'Actions qui vient d'être renouvelé par le Ministère de l'Environnement pour une durée de 10 ans.



C'est un propriétaire agricole qui a fait la triste découverte, lundi 25 novembre 2013, sur son domaine et a contacté les services de la commune et du Parc. Le jeune aigle a été confié à l'ONCFS pour enquête.

L'Aigle de Bonelli est un rapace méditerranéen menacé de disparition en France, où ses effectifs ont diminué de près de 40 % au cours des 60 dernières années. Sur 30 couples en France, 16 vivent dans la région PACA, dont 4 dans le massif des Alpilles. Environ 80 % des aiglons ne parviennent pas à l'âge adulte et meurent avant de pouvoir se reproduire car de nombreuses menaces pèsent sur eux. Parmi les plus importantes citons les électrocutions sur les poteaux électriques et le braconnage. Depuis 2008, 9 cas de braconnage ont été recensés en France : 7 par tir et 2 par empoisonnement. Au vu de la difficulté de retrouver les cadavres, il est très probable que les chiffres réels soient nettement supérieurs.

Les acteurs en charge de la protection de l'Aigle de Bonelli rappellent la nécessité de préserver ce rapace remarquable, qui fait partie de notre patrimoine commun. La présence de l'Aigle de Bonelli est révélatrice de la capacité d'un territoire et de sa population à préserver sa richesse biologique. Les actions mises en œuvre dans le massif des Alpilles par la collaboration fructueuse entre de multiples acteurs en est un bon exemple. De tels actes isolés et insensés mettent à mal les efforts déployés pour protéger ce rapace et sont sévèrement condamnés par les chasseurs eux-mêmes. Les services de l'ONCFS et de la gendarmerie sont mobilisés pour l'enquête.

Contact presse :

- [CEN PACA](#) – Irène Nzakou – Chargée de communication – 07 86 40 91 20 – irene.nzakou@cen-paca.org
- [PNR des Alpilles](#) – Florian Communier – Chargé de mission Natura 2000 – 04 90 54 24 10 – natura2000@parc-alpilles.fr
- **Groupement d'intérêt cynégétique des Alpilles** – M. Paradas – 04 90 54 40 96 – manuel.paradas@wanadoo.fr
- [Saint-Rémy-de-Provence](#) – Lionel Martin – Directeur de la communication – 06 09 47 19 70 – l.martin@mairie-saintremydeprovence.fr
- [LPO PACA](#) – Magali Goliard – Directrice adjointe – 04 90 74 10 55 – magali.goliard@lpo.fr